



Janvier-Février-Mars  
2021 – IR11-4



Mouvement Retrouvailles  
adopté(e)s – non adopté(e)s – parents  
Info-Retrouvailles

## Mot de la présidente



### Vivement 2021! Sommes-nous certains?

L'année 2020 est terminée. Vivement 2021, disons-nous! Mais avec un resserrement dans les consignes de la Santé publique et du gouvernement, il nous est encore impossible de reprendre la vie dite « normale » ou « avant pandémie ». Des commerces non essentiels ont été fermés, ouverts, refermés. Les restaurants ne voient pas encore quand ils pourront rouvrir leurs portes à leur clientèle. Le télétravail est toujours de mise. Oui, les cas de Covid-19 semblent vouloir baisser, mais pas suffisamment pour nous permettre de nous rassembler, ne serait-ce qu'en petit groupe. Elle nous fait la vie dure cette pandémie! Les bons côtés, car il faut en trouver, sont que pour la majorité des gens, un toit les abrite, la nourriture n'est pas rationnée, les outils technologiques offrent la possibilité de contacts virtuels et la télévision permet de s'évader de plusieurs façons. Je dis « la majorité » car, bien malheureusement, la vie n'offre pas tout ceci à toutes et à tous et il est important de faire en sorte que les services qui peuvent leur être offerts, se continuent pour permettre un minimum. J'entends déjà des voix qui diront que ces bons côtés sont bien beaux, mais que c'est long, c'est ennuyant, c'est démoralisant, c'est... Oui, j'avoue que cette pandémie nous tombe toutes et tous sur les nerfs, à différents degrés. Mais, arrêtons-nous un instant et pensons à nos grands-parents et arrière-grands-parents, dans les fins fond d'un rang d'un village perdu, loin de la ville, sans électricité, sans automobile, sans accès aux services essentiels, sans contact avec leurs voisins, peut-être sans trop de nourriture pour envisager de pouvoir s'alimenter dans les semaines à venir... Même en confinement, incluant le couvre-feu, je crois que nous pouvons nous compter chanceux d'avoir ce que nous avons, même si ce n'est que le minimum.

Février est très bien entamé, pour ne pas dire quasi terminé, et les mois printaniers arriveront sous peu. Avec eux, la renaissance, les journées plus longues, le retour d'un peu plus de chaleur et possiblement un déconfinement mesuré. Continuons d'espérer que la population agisse comme il se doit et nous vaincrons cette pandémie, même s'il semble que nous ayons à apprendre à côtoyer la Covid-19 pour un certain temps encore.

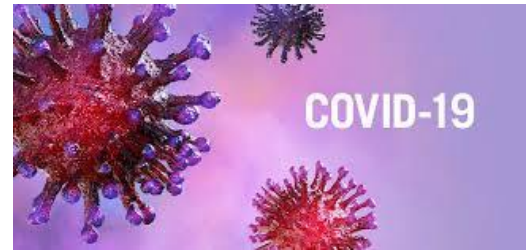
Profitons de ce mois de l'amour pour faire en sorte que l'amitié, l'amour, l'harmonie puissent être les meneurs de l'Univers et pensons à tous les câlins que nous pourrions donner et recevoir d'ici peu.

Caroline Fortin, présidente

facebook

## CAFÉS-RENCONTRES et COVID-19...

À noter qu'aucun café-rencontre ne se tiendra à court terme, et ce, tant et aussi longtemps que ce ne sera pas permis par la Santé publique. Suivez-nous sur notre page Facebook, notre site Internet et surveillez vos courriels. Nous vous informerons de la reprise des activités, en temps et lieu.



*Entretemps, nous vous demandons de bien vouloir suivre attentivement et vigoureusement les conseils et consignes de la Santé publique. Merci de votre compréhension.*



### « Loin des yeux, près du cœur »

L'émission « Loin des yeux, près du cœur » a repris du service le 15 janvier pour sa saison régulière. Normay St-Pierre, son acolyte Jean-Paul et ses invité(e)s sont de retour pour vous offrir de belles émissions qui sauront vous intéresser, nous l'espérons. Pour écouter les émissions, vous devez visiter notre page Facebook ou notre site Internet, ou les pages Facebook de l'émission « Loin des yeux, près du cœur », Adoption – Émotions – Retrouvailles (A.E.R.), Les oublié(e)s de la Loi 113 et l'Histoire des crèches du Québec. En cliquant sur le lien de l'émission, vous serez dirigée sur la plate-forme SoundCloud et vous pourrez écouter le tout à votre guise, commenter, partager et réécouter.

À chaque semaine, Mme Marthe Charest nous en fait un magnifique résumé écrit. Au fil des ans, cette émission a su aider plusieurs personnes à vivre leur période d'attente lors des démarches de retrouvailles, à comprendre le processus, à se préparer pour le grand jour ou à accepter un deuil ou un refus. Certaines personnes se sont même retrouvées via l'émission. Il est donc très important que ce rendez-vous hebdomadaire demeure et soit connu à grande échelle, grâce à vous.

Si vous désirez participer à l'émission, réservez votre place rapidement en écrivant directement à Normay St-Pierre ([normay.stpierre@videotron.ca](mailto:normay.stpierre@videotron.ca)). Elle se fera un plaisir de vous contacter et vous fixer un rendez-vous téléphonique. Tout à fait sympathique comme concept, vous n'avez pas à vous présenter en studio, les enregistrements sont faits en cours de semaine et vous demeurez confortablement dans votre demeure.

*\* SoundCloud est une plateforme de distribution audio en ligne sur laquelle les utilisateurs peuvent collaborer, promouvoir et distribuer leurs projets musicaux - Cliquez ici pour écouter les émissions sur notre radio-web avec SoundCloud.*

## Dossiers de recherches au Mouvement Retrouvailles

Nous sommes à même de vous aider à retracer les familles biologiques, dans plusieurs cas, lorsque vous avez les informations sur votre(vos) parent(s) biologique(s). Nous pouvons même contacter la famille pour une première approche et organiser le contact, lorsque possible.

Cependant, comme l'équipe est petite, il arrive que quelques semaines se passent sans que vous n'ayez eu de réponse. Ne craignez rien! Votre dossier suit son cours et dès que nous aurons du nouveau, nous vous en aviserons. Si nous n'arrivons pas à trouver, nous vous en avisons également. Soyez assuré(e)s que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour répondre adéquatement à vos demandes et que vous n'avez pas été oublié(e)s. Si toutefois vous arrivez à trouver autrement qu'avec notre organisme, veuillez nous aviser dès que possible. Merci.



### **Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse** (<https://uqo.ca/equipe-recherche-placement-adoption>)

Depuis sa création en 2014, l'**Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse** est la seule équipe de recherche au Québec à proposer une programmation complète dédiée à l'avancement des connaissances et des pratiques en lien avec le placement et l'adoption des enfants en contexte de protection de la jeunesse.

La mission principale de l'**Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse** est de produire des connaissances permettant de développer des politiques et des pratiques, en collaboration avec ses milieux partenaires, qui assureront le bien-être et le développement optimal des enfants placés ou adoptés.

L'équipe de recherche est financée par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) depuis sa période d'émergence (2014-2017) et sa période de fonctionnement (2017-2021).



**Tu as entre 14 et 21 ans?**

**Tu es né(e) au Québec et tu as été adopté(e) au Québec?**

**Tu souhaites partager ton expérience?**

Actuellement, l'équipe est à la recherche d'adolescent(e)s adopté(e)s, né(e)s et adopté(e)s au Québec désireux de répondre à un questionnaire afin de connaître leurs histoires.

Pour répondre au questionnaire, utilisez le lien suivant :

<https://sondages.uqo.ca/index.php/538277?lang=fr>

Racontes nous ton histoire et ce qu'**être adopté(e)** veut dire pour toi



1. Remplis un questionnaire en ligne
2. Participe à une entrevue à distance



*\*Ce projet de recherche sous la direction de la professeure Geneviève Pagé au département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche de l'Institut universitaire Jeunes en difficultés\**

## Volet politique

Aucun changement au niveau politique pour des modifications à la loi ou aux procédures appliquées par les services d'adoption, antécédents et retrouvailles des CISSS/CIUSSS, mais nous continuons à informer les dirigeants de nos insatisfactions quant aux procédures, aux renseignements fournis et aux délais irraisonnables dans le traitement des dossiers. De plus, nous demandons une ouverture plus large au droit aux origines, comme dans bien d'autres provinces et pays. Notre visibilité est moindre au niveau médiatique, mais le travail se fait de l'intérieur.



Il est aussi important de se rappeler que la CAQ travaille sur le dossier de la réforme du droit de la famille et qu'il devrait être fait mention de l'importance de l'accès à ses origines. À ce titre, Me Alain Roy, professeur et notaire émérite, a été nommé conseiller principal dans ce dossier par le ministre de la Justice. Me Roy est étroitement lié à ce dossier depuis longtemps. Il concentre ses activités de recherche et d'Enseignement dans les domaines du droit de la famille et du droit de l'enfant, entre autres.

Il est également membre de plusieurs comités scientifiques au Québec, au Canada, en Italie, en Roumanie, codirecteur de la revue *Enfances, Familles, Générations*, président du comité scientifique du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec, expert du tribunal dans la cause *Éric c. Lola*, président du Comité consultatif sur le droit de la famille, président à la Commission citoyenne sur le droit de la famille et expert-conseil lors des consultations publiques sur la réforme du droit de la famille de 2019.

Nous croyons que cet ajout dans le dossier de la réforme du droit de la famille en est un bien accueilli et bénéfique pour tous.

Au niveau des demandes de services en matière d'antécédents et de retrouvailles, incluant les inscriptions de refus de divulgation de l'identité et du contact), nous vous rappelons que désormais les personnes adoptées, leurs parents d'origine ou la fratrie\* des personnes adoptées doivent transmettre leur demande au CISSS ou CIUSSS de la région où a été complétée l'adoption. Toute demande d'information générale devra également être adressée à cet endroit. Il est tout de même important que vous sachiez que 4 pôles permanents, soit Montréal, Batshaw (Montréal – anglophone), Montérégie et Québec, traiteront les demandes pour certains CISSS régionaux qui auraient pris des ententes avec l'un de ceux-ci, par manque de ressources. Si l'adoption a été prononcée au Québec, mais que les parents résidaient à l'extérieur de la province de Québec, à l'époque de l'adoption, les demandes doivent être adressées au Secrétariat à l'adoption internationale (SAI).

L'équipe centralisée, Info-adoption, de la Montérégie Est a cessé d'accepter de nouvelles demandes. Les demandes déjà en traitement se poursuivent.

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux

Québec 



Venez nous visiter en grand nombre sur notre page (cliquez sur l'image et vous serez redirigé sur notre page)

## Suggestions de lecture ou autres

facebook

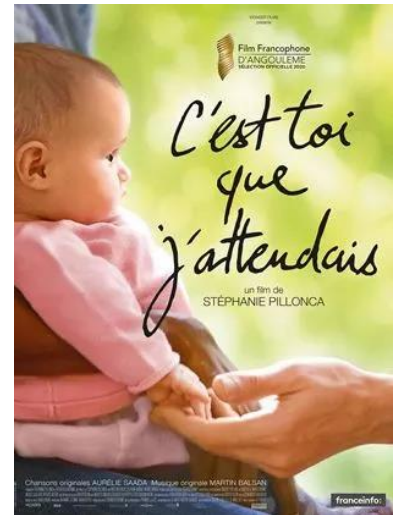


Vous avez des suggestions de lecture, de films, de documentaires et/ou d'activités, envoyez-nous les coordonnées par courrier électronique au : [cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca](mailto:cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca) et nous en prendrons bonne note.

**À VOIR - EN FRANÇAIS – C'est toi que j'attendais** film documentaire de Stéphanie Pillonca, 2020

"C'est toi que j'attendais" nous plonge dans l'intimité de couples qui souhaitent adopter un enfant et attendent impatiemment l'appel qui fera basculer leurs vies.

Mais c'est aussi l'histoire de Alexandra qui recherche par tous les moyens son fils né sous X, ou Sylvain qui se bat chaque jour pour retrouver sa mère biologique. Des parcours de vie riches en émotion qui nous interrogent sur la quête d'identité et sur l'amour...



**À LIRE – EN ANGLAIS - The Lost Family – How DNA testing is upending who we are** de Libby Copeland, mars 2020



In *The Lost Family*, journalist Libby Copeland investigates what happens when we embark on a vast social experiment with little understanding of the ramifications. She explores the culture of genealogy buffs, the science of DNA, and the business of companies like Ancestry and 23andMe, all while tracing the story of one woman, her unusual results, and a relentless methodical drive for answers that becomes a thoroughly modern genetic detective story.

Dans *The Lost Family*, la journaliste Libby Copeland enquête sur ce qui se passe lorsque nous nous embarquons dans une vaste expérience sociale avec peu de compréhension des ramifications. Elle explore la culture des passionnés de généalogie, la science de l'ADN et les entreprises comme Ancestry et 23andMe, tout en retraçant l'histoire d'une femme, ses résultats inhabituels et une recherche méthodique incessante pour des réponses qui devient un roman policier génétique tout à fait moderne.

## Février = St-Valentin! / 2021 = pas de câlin....

Cette année, St-Valentin ne rimera pas avec câlin... la COVID a le bras long et nous empêche ce geste tout doux, enveloppant et plein d'amour. Alors il faudra se concentrer sur les petits gestes, les petits mots et les beaux regards, lesquels feront en sorte que la magie sera présente.



Quelques petites citations prouvant que les mots d'amour ne datent pas d'aujourd'hui :

Je t'aime davantage chaque jour, chaque minute, chaque seconde ; Je n'ai d'autre pensée que toi, partout je suis entouré de ton image ; Mon ange d'amour, je t'adore, je t'idolâtre, je ne vis, je n'espère qu'en toi : Je te bénis d'être ce que tu es, cette femme que j'aime, et te rends grâce du charme inexprimable que tu répands sur ma vie.

*Citation de Benjamin Constant ; Lettre à M<sup>me</sup> Lindsay, le 3 décembre 1800.*

J'ai besoin de l'air que tu respirez comme de la seule atmosphère où je puisse vivre.

*Citation de Benjamin Constant ; Lettre à M<sup>me</sup> Lindsay, le 23 novembre 1800.*



Non plus toi, non plus moi, mots que l'amour corrige : mais nous... sans fin et sans retour !

*Citation de Henri-Frédéric Amiel ; La part du rêve (1863)*

Toi et moi sommes unis pour l'éternité, la mort seule peut nous séparer.

*Citation de Benjamin Constant ; Lettre à Anna Lindsay, le 25 décembre 1800.*

### NIVEAU PROVINCIAL - Convocation à l'Assemblée générale annuelle

Prenez avis, par la présente, de la tenue de l'**Assemblée générale annuelle provinciale** pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2020, le samedi, **6 mars 2020, à 11h30**, en mode virtuel via la plate-forme Zoom.

#### **Au programme :**

Rapport annuel de la présidente  
États financiers  
Élections

Tous sont bienvenus à l'assemblée générale annuelle.  
Seuls les membres en règle de l'année 2021 ont droit de vote.

**Veillez confirmer votre présence à l'avance à :**  
**[cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca](mailto:cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca)**

**Caroline Fortin, présidente**

## **Irlande: 9000 décès dans des anciennes maisons pour mères célibataires, selon une enquête** (Articles tirés du site [www.lesoleil.com](http://www.lesoleil.com) des 12 et 13 janvier 2021)

JOE STENSON

Agence France-Presse

**DUBLIN — Une commission d'enquête sur les anciennes maisons pour mères célibataires en Irlande a mis en lumière mardi la mortalité dramatique des enfants dans ces établissements tenus par des religieuses catholiques et l'État, et l'hostilité générale envers ces naissances jugées illégitimes.**

« Toute la société était complice », a résumé le Premier ministre Micheal Martin à l'occasion de la publication après cinq ans d'enquête du rapport de 3000 pages. Il a annoncé qu'il présenterait les « excuses » de l'État mercredi devant le Parlement irlandais, le Dail.

L'enquête a mis en évidence 9000 décès, soit 15 % des 57 000 enfants qui sont passés par ces établissements entre 1922 et 1998.

« Il est difficile de concevoir l'ampleur de la tragédie et le chagrin qui se cache derrière ce chiffre », a déclaré le ministre irlandais de l'Enfance, Roderic O'Gorman.

Dans son rapport, la commission a conclu qu'avant 1960, ces maisons « mère-enfant » ne « sauvaient pas les vies des enfants "illégitimes" », pire, « elles semblent avoir significativement réduit leurs perspectives de survie ».

Le taux de mortalité « très élevé » était « connu des autorités locales et nationales à l'époque et enregistré dans les publications officielles », souligne-t-il. La plupart des décès dont les causes étaient identifiables étaient dus à des infections respiratoires et des gastro-entérites.

Ces maisons accueillaient jeunes filles et jeunes femmes rejetées par leurs familles qui n'avaient pour la plupart « aucune alternative ». Considérés comme illégitimes, les enfants qui y naissaient étaient souvent séparés de leur mère pour ensuite être adoptés, rompant tout lien avec leur famille biologique.

La commission a été mise sur pied pour faire la lumière sur le haut niveau de mortalité des enfants dans ces anciennes institutions de la très catholique Irlande.

### **« Culture misogyne »**

Cette affaire s'inscrit dans une série de scandales qui ont ébranlé la puissante Église catholique irlandaise ces dernières années, avec l'ampleur de la pédophilie et les « Magdalene Sisters », ces jeunes filles qui travaillaient gratuitement dans des blanchisseries exploitées commercialement par des religieuses.

Dans le cas des « maisons mère-enfant », l'enquête avait été ouverte en 2015 dans le sillage des travaux d'une historienne, Catherine Corless. Elle affirmait que près de 800 enfants nés dans l'une de ces maisons de naissance, le foyer St Mary des sœurs du Bon Secours de Tuam (ouest de l'Irlande), avaient été enterrés dans une fosse commune entre 1925 et 1961.

Le rapport final porte surtout la responsabilité sur les familles qui envoyaient les femmes concernées dans ces établissements ou ne leur laissaient pas d'autre choix faute de soutien, et au-delà sur toute la société irlandaise.

Il décrit un chapitre « sombre et honteux de l'histoire récente de l'Irlande », a déclaré Micheal Martin, et met en lumière la « culture misogyne » qu'a connue le pays pendant « plusieurs décennies », particulièrement les « discriminations graves et systématiques envers les femmes, particulièrement celles qui ont accouché hors mariage ».

« Nous avons une attitude complètement déformée vis-à-vis de la sexualité et de l'intimité », « dysfonctionnement » pour lequel « les jeunes mères et leurs fils et filles » dans ces établissements « ont été contraints de payer un prix terrible », a déclaré Micheal Martin.

Un groupe de victimes de ces institutions, « Irish First Mothers », a dénoncé l'échec du rapport à établir que « les mères étaient forcées à abandonner leurs enfants ».

Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, le groupe estime que la commission « absout à la fois l'Église et l'État de toute responsabilité systémique pour ce qu'elle reconnaît comme l'incarcération de fait de mères enceintes ».

Jusqu'aux années 1960, «la plupart des femmes plaçaient leur enfant à l'adoption » et quittaient l'établissement « dans les quelques mois qui suivaient la naissance », selon le rapport.

Certaines estiment que « leur consentement n'était pas total, libre et éclairé », mais hormis quelques cas qui ont été portés devant la justice, «il n'y a pas de preuve que tel était leur opinion au moment de l'adoption ».

Les investigations ont également permis d'établir que sept essais de vaccins contraires à l'éthique ont été menés dans ces maisons entre 1934 et 1973.



## **Le scandale irlandais des maisons pour mères célibataires**

JOE STENSON  
Agence France-Presse

**DUBLIN — Le premier ministre irlandais Micheal Martin a présenté mercredi les excuses officielles de l'État pour le traitement infligé pendant des décennies aux pensionnaires des « maisons mère et enfant ». Voici les points-clés pour comprendre ce scandale national.**

**Qu'étaient ces établissements ?**

*Le premier ministre irlandais Micheal Martin*

Les « maisons mère et enfant » étaient des institutions où les femmes tombées enceintes hors mariage étaient mises de côté par la société, l'État et l'Église catholique - qui a historiquement eu une main de fer sur les comportements en Irlande.

Après l'accouchement dans ces institutions, les enfants étaient séparés de leur mère, puis souvent adoptés.

Certaines de ces maisons étaient financées et gérées par les autorités sanitaires locales, d'autres par les ordres religieux catholiques.

L'Église et l'État travaillaient souvent en tandem pour faire fonctionner ces institutions, qui ont subsisté jusqu'à 1998.

Selon la commission d'enquête, 56 000 mères non mariées et 57 000 enfants sont passés par ces 18 maisons en 76 ans.

**Quelles y étaient les conditions ?**



Les plus anciennes étaient des maisons pour indigents qui acceptaient les femmes enceintes, en général dans un état « épouvantable », selon le rapport de la commission.

Dans les maisons dédiées aux femmes non mariées et leur enfant « illégitime », elles subissaient une « maltraitance psychologique » dans un environnement « froid et apparemment indifférent ».

Les enfants y subissaient une mortalité particulièrement haute, 15% soit 9000 décès, selon la commission.

Des essais de vaccins y étaient aussi menés sur les enfants en dehors de tout cadre.

L'étendue de ce que les pensionnaires ont pu y subir est difficile à appréhender, mais le rapport rassemble des témoignages poignants de pensionnaires qui racontent leur abandon de la part de leur famille et la société, négligées par les représentants de l'Église et de l'État.

### **Pourquoi maintenant ?**

La commission d'enquête a été constituée en 2015 après qu'une historienne locale a découvert des preuves d'inhumations anonymes dans l'une de ces maisons, au foyer St Mary des Soeurs du Bon Secours de Tuam (ouest de l'Irlande).

Catherine Corless a découvert que 796 enfants, âgés de 0 à 9 ans, y sont morts entre 1925 et 1961. Aucune trace de l'inhumation des enfants n'a été retrouvée, laissant penser qu'une ancienne fosse septique découverte en 1975 près de la maison était la dernière demeure de ces enfants.

Quand la presse s'est fait l'écho des travaux de l'historienne, le traitement réservé par l'Irlande à ces enfants « illégitimes » a suscité l'indignation et a donné lieu à une enquête plus vaste soutenue par l'État. Le site doit faire l'objet de fouilles.

### **Quelle est la position des survivants ?**

Si les réactions diffèrent naturellement parmi les victimes, nombre d'entre elles estiment que l'enquête a minimisé le rôle joué par l'Église et l'État.

Le rapport conclut qu'il n'existe aucune preuve que les mères étaient forcées d'abandonner leur enfant dans la plupart des cas, mais qu'elles n'avaient « aucune alternative ».

Mais certaines victimes estiment que la pression exercée sur ces femmes revenait à les y contraindre.

« Les familles subissaient la pression de l'Église et de l'État », a déclaré à l'AFP Paul Redmond, responsable de la Coalition des survivants des maisons mère et enfant. « Séparer les mères célibataires de leur enfant était la politique officielle dans ce pays jusqu'à 1974 ».

Les critiques ont également dénoncé le fait que l'enquête ne se soit pas plongée dans les pratiques de l'adoption et qu'elle n'ait choisi que de se pencher sur 18 de ces maisons.

### **Et maintenant ?**

« Des excuses en soi ne suffisent pas », a reconnu mercredi le premier ministre Micheal Martin. Il a annoncé que l'État s'engagerait dans une démarche d'hommage et de mémoire, qui sera menée par d'anciens résidents.

Il s'est notamment engagé à ce qu'ils puissent accéder à leurs dossiers.

Les survivants ont demandé à ce que leur histoire trouve sa place dans les programmes scolaires. Des compensations financières ont également été évoquées, le chef du parti travailliste Alan Kelly évoquant la possibilité d'une loi pour saisir des avoirs de l'Église pour financer l'indemnisation des victimes.

Présidente : Caroline Fortin – [cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca](mailto:cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca)  
Vice-présidente : Réjane Genest  
Trésorier : André-Georges Toupin  
Relationniste : Lise Émond  
Secrétaire : Lucille Gosselin

## PROCHAINES ACTIVITÉS RÉGIONALES

### ➔ À CONFIRMER – SURVEILLEZ LES AVIS

**Région de Québec / Portneuf / Chaudière-Appalaches / KRTB / Bas St-Laurent / Gaspésie/Les Îles**

*Cegep Garneau  
1660, boul. de l'Entente - Local F-1705  
Québec G1S 4S3  
(Entrée par la Porte F2, sous la passerelle de la rue  
Baillargé - Local à droite en entrant)  
(Stationnement Zone 2 ou dans la rue)*

« Prochaine parution – Avril-Mai 2020 »



**Région Montérégie / Mauricie, Bois-Francs / Montréal / Laval / Laurentides / Lanaudière**

Centre Pierre & Bernard Lucas  
2060, rue Holmes  
St-Hubert

Pour plus de renseignements : 450 678 5975

**Région Saguenay / Lac St-Jean / Chibougamau / Côte-Nord**

Dates et endroits à confirmer  
Surveillez notre site Internet

Pour plus de renseignements : 418 673 7334

**Région Frontenac/Estrie**

Dates et endroits à confirmer  
Surveillez notre site Internet

Pour plus de renseignements : 418 335 9522

***Toujours vérifier sur le site Internet pour tout changement de dernière minute.***